067-200094332-20210510-0000001528-DE

Acte Certifié exécutoire

Envoi Préfecture : 11/05/2021 Retour Préfecture : 11/05/2021 Date de publication: 17/05/2021



Extrait des délibérations

de la Commission permanente

N° CP-2021-5-9-4 Séance du lundi 10 mai 2021

CONVENTION POUR L'ACCUEIL DES ETUDIANTS DE L'IUT DE HAGUENAU AU RESTAURANT SCOLAIRE DU COLLEGE KLEBER

Présidence de : M. BIERRY Frédéric

PRESENTS:

ADRIAN Daniel, ALFANO Alfonsa, BAUER Marcel, BERTRAND Rémi, BEY Françoise, BIHL Pierre, BOHN Patricia, BURGER Etienne, CAHN Mathieu, CARBIENER Thierry, COUCHOT Alain, DEBES Vincent, DELATTRE Cécile, DELMOND Max, DIETRICH Martine, DILIGENT Danielle, DOLLINGER Isabelle, ELKOUBY Eric, ESCHLIMANN Michèle, FERRARI Pascal, FISCHER Bernard, GRAEF-ECKERT Catherine, GRAPPE GROFF Bernadette, HEINTZ Paul, HEMEDINGER Yves, HOERLE Jean-Louis, HOMMEL Denis, JANDER Nicolas, **JEANPERT** Chantal, JURDANT-PFEIFFER KALTENBACH-ERNST Nathalie, KEMPF Suzanne, KLINKERT Brigitte, KOCHERT Stéphanie, LE LEHMANN Marie-Paule, TALLEC Yves, LUTENBACHER MARAJO-GUTHMULLER Nathalie, MARTIN Monique, MATT Nicolas, MAURER Jean-Philippe, MEYER Philippe, MILLION Lara, MORITZ Christine, MULLER Betty, MULLER Lucien, MULLER-BRONN Laurence, MUNCK Marc, PAGLIARULO Karine, RAPP Catherine, SCHITTLY Marc, SCHMIDIGER Pascale, SCHULTZ Denis, SENE Marc, STRAUMANN Eric, SUBLON Yves, THOMAS Nicole, TRIMAILLE Philippe, VALLAT Marie-France, WITH Rémy, WOLF Etienne, WOLFHUGEL Christiane, ZAEGEL Sébastien

EXCUSES AVEC PROCURATION:

DREXLER Sabine donne procuration à JANDER Nicolas ERBS André donne procuration à DOLLINGER Isabelle GREIGERT Catherine donne procuration à BAUER Marcel HABIG Michel donne procuration à MULLER Betty HAGENBACH Vincent donne procuration à JANDER Nicolas HELDERLE Emilie donne procuration à BIHL Pierre HOLDERITH Nadine donne procuration à BURGER Etienne JENN Fatima donne procuration à MUNCK Marc MEHLEN-VETTER Josiane donne procuration à GROFF Bernadette OEHLER Serge donne procuration à BEY Françoise ORLANDI Fabienne donne procuration à M. WITH Rémy PFERSDORFF Françoise donne procuration à MATT Nicolas VOGT Pierre donne procuration à VALLAT Marie-France

ABSENTES:

BUFFET Françoise
JUNG Martine

La Commission permanente du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission permanente,
- VU la délibération du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace n°CD-2021-1-1-04 du 2 janvier 2021 relative aux délégations de compétences du Conseil de la Collectivité européenne d'Alsace à la Commission permanente,
- VU le règlement budgétaire et financier de la Collectivité européenne d'Alsace,
- VU l'avis de la Commission Nord Alsace Haguenau- Wissembourg du 15 avril 2021,
- VU le rapport du Président de la Collectivité européenne d'Alsace,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Approuve la convention d'accueil des étudiants de l'IUT Foch d'Haguenau au collège Kleber d'Haguenau, jointe en annexe à la présente délibération,
- Autorise le Président de la Collectivité européenne d'Alsace à la signer.

M. Nicolas MATT ne participe ni au débat ni au vote en sa qualité de Vice-Président de l'Université de Strasbourg (Unistra)

Le Président

Frédéric BIERRY

Adopté à l'unanimité